



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mars 2017



L'an deux mille dix sept, le 7 mars 2017, à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Le Bitouze Danièle, Maire.

Etaient présents : CAILLE Vincent, CARPENTIER Bernadette, CAURE Marc, CHARUEL Benoît, DROY Séverine, FIEVRE Roseline, LE BITOUZE Danièle, MARIAGE Patrick, PAGE Martine. Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : DUFEUILLE Pascal. LEBEGUE Jérémie, LELY Mélanie, .

Monsieur MARIAGE Patrick a été élu secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

1) Donne son accord pour la création d'un ossuaire dans l'une des concessions reprises par la commune, l'actuel ossuaire étant plein.

2) décide d'autoriser madame le maire à signer le marché public suivant :

Programme : réfection de la toiture de la mairie

Entreprise : Thierry CHOIN, 19 rue du Four 02110 MONTBREHAIN

Montant du marché : 12 451,46 € HT, 14 491,75 € TTC

3) sollicite de l'Etat pour le projet de « réfection toiture église Longchamps » une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2017, entre 30 et 45 % du montant HT des travaux.

et approuve le plan de financement annexé à la demande.

Montant HT des travaux : 48 259,75 €

Total des subventions : 33 781,83 € (DETR 45 % 21 716,89 € et CDDL 25 % 12 064,94 €)

Charge communale : 14 477,92 €

4) sollicite une subvention auprès Département pour le projet de dépose d'urgence des vitraux signés Léo Hofman de l'église de Vadencourt, au titre du programme de restauration, d'entretien et de protection du patrimoine mobilier classé et non protégé, à hauteur de 50 % du montant hors taxe du devis établi par l'atelier Berthelot, pour un montant s'élevant à 2 735,00 € HT, 3 282 € TTC.

5) Accepte la subvention de 300 € provenant du Comité Départemental de l'Aisne de CANOE-KAYAK pour l'opération « création de l'embarcadère de Vadencourt » et ouvre les crédits nécessaires au budget 2017 pour cette recette au chapitre 135 pour la somme de 300 €

6) décide de reverser au Syndicat scolaire de Vadencourt et Communes Voisines l'acompte du fonds d'amorçage perçu pour l'année scolaire 2016-2017 soit la somme de 1 740 €, puis le solde de ce fonds quand celui-ci sera perçu par la commune, enfin, de reverser au syndicat annuellement la totalité du fonds d'amorçage perçu lors des prochaines années scolaires.

7) approuve la liste des personnes qui se sont vues accorder un prix dans le cadre du concours des illuminations, ainsi que le montant attribué à chacune de ces personnes.



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 mars 2017



8) Ajourne le point à l'ordre du jour suivant : armoire éclairage public

9) Autorise le maire à mandater des dépenses d'investissement à hauteur de 48 612,5 € (< 25% x 194 450 €.) Conformément aux textes applicables en la matière, réparties de façon suivante :

Chapitre 118 : 20 600 € Chapitre 121 : 10 012,5 € Chapitre 123 : 18 000 €

10) s'abstient sur la modification statutaire de la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise telle que présentée, ainsi que l'ensemble des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives ainsi présentées ; adopte les statuts de la CCTSO (ainsi rédigés) en application de l'article 7 de l'arrêté préfectoral n°2016-1078

11) rejette la convention proposée par la société Ferme Eolienne de la Région de Guise SAS (Volkswind) pour l'utilisation du chemin rural dénommé « vieux chemin de Saint-Quentin » dans le cadre du projet éolien de cette société, considérant que la demande de renégociation de cette convention en vue d'obtenir une indemnisation complémentaire satisfaisante pour la commune n'a pas été prise en compte dans le nouveau projet de convention

12) ne prend pas de décision concernant le point à l'ordre du jour suivant : affaire SERRA

Compte rendu du bois avec l'ONF : Madame PAGE fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec monsieur COPEAU de l'ONF concernant les arbres malades situés sur l'Axe Vert, et sur le tracé de l'Euro vélo.

La situation étant compliquée, le conseil municipal ne prend aucune décision avant d'avoir des devis.

Questions diverses :

Monsieur OKRASA avait signalé un mouvement de terrain au terrain de foot et un problème dû au creusement effectué pour le réseau de téléphonie. Les employés techniques communaux ainsi que la présidente du club de foot se sont rendus sur place. Il n'a pas été détecté de problème.

Fibre optique : des travaux ont lieu rue de Paris pour le futur passage de la fibre optique

Salle des fêtes : madame FIEVRE demande à revoir l'organisation quant à la remise des clés lors du prêt de cette salle, elle ajoute que les utilisateurs n'ont pas à débrancher les congélateurs ni à accéder au local compteur, informe qu'un réfrigérateur est hors service.

Logement situé à l'agence postale : madame BERTIN-CARPENTIER Bernadette demande quand le logement sera remis en location, étant donné que l'escalier a été refait. Madame LE BITOUZE rappelle qu'il était prévu de refaire la terrasse avant de relouer.

Affiché le 13/03/2017

Le Maire
Danièle Le bitouzé